

Animation du Portail « Droit et Gouvernance »
BULLETIN Rio + 20
1^{er} février 2012 – 29 février 2012



Association pour la promotion du droit international*

Centre de droit international
15 quai Claude Bernard
69007 LYON
Tel : 04 78 78 73 52
Fax : 04 26 31 85 24
apdi.lyon@gmail.com

* Bulletin rédigé par Caroline Migazzi, ATER au Centre de droit international de l'Université Lyon 3

SOMMAIRE

1. LA MOBILISATION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET DES ETATS DANS LE PROCESSUS RIO + 20	3
a. La mobilisation dans le cadre des organisations internationales	3
b. La mobilisation des Etats	4
2. LA MOBILISATION DE LA SOCIETE CIVILE DANS LE PROCESSUS DE RIO + 20	5
a. Conférences liées au thème et à la préparation de Rio+20.....	5
b. Appel de la société civile.....	6

1. La mobilisation des organisations internationales et des Etats dans le processus Rio +20

a. La mobilisation dans le cadre des organisations internationales

- Recommandations du Groupe de haut niveau sur la croissance durable

Lundi 30 janvier, à Addis Ababa (Ethiopie), le Groupe de haut niveau sur la croissance durable a présenté son rapport intitulé « Gens résilients, planète résiliente : un avenir qui mérite d'être choisi » au Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon.

Ce rapport contient 56 recommandations pour mettre en œuvre un développement durable et l'intégrer le plus rapidement possible dans la politique économique. La co-présidente du Groupe de haut niveau, Jacob Zuma (Président de l'Afrique du Sud), a précisé que ce rapport « souligne clairement que le développement durable est plus important que jamais étant donné les multiples crises enveloppant maintenant le monde ». La co-Présidente Tarja Halonen a pour sa part estimé que « l'élimination de la pauvreté et l'amélioration de l'équité devaient rester des priorités pour la communauté internationale ».

Ce rapport appelle à l'intégration des coûts sociaux et environnementaux dans la fixation des prix mondiaux et dans la mesure des activités économiques. Il appelle aussi à développer une série d'indicateurs de développement durable qui dépasseraient l'approche traditionnelle du Produit intérieur brut. Il recommande que les gouvernements développent et mettent en œuvre une série d'Objectifs de développement durable. Il souligne également l'importance de la science comme un outil essentiel pour prendre les décisions sur les questions de croissance durable. Enfin, il appelle le Secrétaire général à mener les efforts pour produire un Rapport sur les perspectives mondiales de développement durable et à envisager de créer un Conseil consultatif scientifique ou un poste de Conseiller scientifique.

Ban Ki Moon, quant à lui, affirmant que le développement durable est une des priorités de son second mandat, a estimé que ce rapport allait contribuer à la préparation de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable prévue à Rio en juin prochain.

- Le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies juge nécessaire de consolider la gouvernance mondiale

Mardi 31 janvier, lors d'une conférence à Paris organisée par le gouvernement français et intitulée « Vers une nouvelle gouvernance mondiale pour l'environnement », le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies Nassir Abdulaziz Al-Nasser a estimé qu'il était nécessaire de consolider la gouvernance internationale sur les questions liées à l'environnement.

Selon lui, « [l]a réforme institutionnelle sur l'environnement s'impose de façon impérative ». Il insiste sur la nécessité d'élaborer une vision à long terme et d'aboutir, à l'issue de la conférence Rio+20, « à une architecture institutionnelle forte qui soutienne une meilleure intégration des trois dimensions du développement durable, à savoir la protection

économique, sociale et environnementale tout en prenant en compte les nouveaux problèmes ».

Il a alors mis en lumière les propositions de réforme institutionnelle contenue dans le document *L'avenir que nous souhaitons*. En effet, les recommandations contiennent « une nouvelle définition des rôles de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social ainsi qu'une modernisation de la Commission sur le développement durable qui deviendrait un Conseil sur le développement durable ».

Enfin, il a également insisté sur l'importance du rôle des organisations non gouvernementales et des acteurs de la société civile qui font un grand nombre de recommandations pour améliorer les structures de prises de décisions, pour renforcer la cohérence et la transparence et pour faire participer davantage les citoyens au développement durable.

- 12ème session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement

La douzième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) se tient actuellement à Nairobi (Kenya). Elle a débuté le 20 février 2012 et s'achèvera le 22 février.

Au cours de cette session extraordinaire du Conseil/Forum les consultations ministérielles sont axées sur les nouvelles questions de politique générale ayant pour thème général « Le programme pour l'environnement dans un monde en évolution : de Stockholm (1972) à Rio (2012) ».

Lors de cette rencontre, les ministres doivent notamment préparer la Conférence de l'ONU sur le développement durable qui se déroulera à Rio en juin prochain. C'est en effet, l'occasion de formuler les attentes à l'égard de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Les discussions seront notamment être axées sur les composantes d'un paquet de réformes visant à renforcer le régime environnemental international, l'objectif étant d'arrêter un paquet de réformes à Rio. Les résultats du cinquième rapport sur l'état de l'environnement mondial (GEO-5) sont au centre des débats et doivent être présentés à cette occasion.

Par ailleurs, il s'agira d'estimer « dans quelle mesure la politique internationale des produits chimiques et des déchets peut être uniformisée et participer à l'extraction de ressources ». Enfin, la rencontre ministérielle doit traiter « de l'intégration du savoir du PNUE en matière de comportements durables de consommation et de production dans le processus de Rio+20, en particulier lors des débats autour de l'économie verte ».

La documentation établie pour la douzième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement peut être consultée sur le site Internet du PNUE sous l'entête « Douzième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement ».

b. La mobilisation des Etats

- La RDC lance le processus de préparation du rapport national

Le ministre de l'Environnement, de la Conservation de la nature et du Tourisme, José Endundo Bononge, a procédé, mercredi 15 février, au lancement du processus de préparation du Rapport national de la RDC en prévision de la Conférence des Nations unies sur le développement durable Rio + 20, qui se tiendra, du 20 au 22 juin 2012, à Rio de Janeiro au Brésil.

L'élaboration de ce rapport national a été confié à la Commission Nationale sur le Développement Durable dont le mandat et la composition garantissent un processus véritablement participatif et inclusif de toutes les parties prenantes tant au niveau national que provincial.

Dans ce rapport, devra être mis en exergue « l'expérience et les attentes de la RDC pour une meilleure prise en compte du développement humain et des problèmes liés à l'économie verte ainsi qu'au cadre institutionnel mondial sur le développement durable ». Dès lors, les débats s'articuleront autour de deux thèmes majeurs : l'économie verte et le cadre institutionnel pour la bonne gouvernance mondiale.

Adama Coulibaly, Directeur Pays du PNUD, a quant à lui souligné que la RDC devra capitaliser les acquis accumulés lors de la préparation des stratégies de lutte contre le changement climatique. En effet, « la RDC est reconnue comme un pays phare dans le processus REDD pour lequel elle nourrit, à juste titre de grandes ambitions ».

2. La mobilisation de la société civile dans le processus de Rio + 20

a. Conférences liées au thème et à la préparation de Rio+20

- 12^{ème} Sommet de Delhi sur le développement durable

Du 2 au 4 février dernier, s'est tenu le 12^{ème} Sommet de Delhi sur le développement durable. Ce Sommet, organisé chaque année depuis 2001, par l'Institut de l'Energie et des ressources (The Energy and Resources Institute (TERI)) est l'occasion pour les participants d'échanger sur tous les aspects du développement durable. Ce sommet apparaît aujourd'hui comme l'un des plus importants forum sur les problématiques liées au développement durable, rassemblant à la fois des chefs d'Etat et des membres de gouvernements, des académiciens, des décideurs politiques. Le thème choisi pour cette 12^{ème} édition est inspiré de la Conférence qui se tiendra à Rio en juin prochain : *Protecting the Global Commons: 20 years post Rio*.

Dans ce cadre, de nombreux thèmes tels que la préservation de la biodiversité, les forêts, la sécurité alimentaire, la pauvreté ou les problématiques climatiques ont été abordées. Il s'agit bien là de thèmes qui constitueront le cœur des débats à Rio.

- Le rôle des technologies de communication dans le développement durable

Samedi 4 février, Sha Zukang, Secrétaire général adjoint des affaires économiques et sociales (Nations Unies), a souligné lors d'une Conférence à l'Université de Stanford (Californie) que les technologies liées à la communication telles que les téléphones portables ou internet jouent un rôle crucial dans la construction de ce que l'on pourrait appeler un *futur durable*.

La Conférence, ouverte jeudi 2 février et organisée par le *US Department of State* et l'Université de Stanford, a réuni plus de 400 décideurs politiques, praticiens et ingénieurs qui avaient pour but d'analyser comment faire progresser le développement durable dans divers domaines tels que la santé, l'environnement ou encore l'agriculture.

Cette conférence, dont le thème est largement inspiré par la tenue en juin prochain de la Conférence Rio+20 met en lumière la mobilisation des services publics et de la société civile dans le développement durable.

- Les rendez-vous de Rio et leurs défis vus par la recherche agronomique

Le 27 février 2012 au Salon International de l'Agriculture, L'Institut national de la recherche agronomique et le Ministère des affaires étrangères organisent : Les rendez-vous de Rio et leurs défis vus par la recherche agronomique.

Au programme, deux rencontres/discussions sur les thèmes « Rio 1992 : évolution de l'INRA sur les points clés de Rio et les changements globaux » et « Rio 2012 : quelle intégration des problématiques d'environnement et de développement ? ».

b. Appel de la société civile

- Appel de la société civile en vue de Rio+20

Le 31 janvier, la société civile élargie (associations, entreprises, collectivités territoriales, monde académique) a lancé un appel à une refonte de la gouvernance mondiale de l'environnement. Cet appel s'articule autour de quatre axes :

- une réforme institutionnelle traduisant l'importance du développement durable dans le cadre des Nations Unies
- la création de l'organisation mondiale de l'environnement
- une réforme permettant la participation réelle des acteurs
- un cadre favorisant une économie verte et équitable